

## **COMPTE RENDU SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le cinq octobre à 20h le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : Mme BOUSQUET Alexia, Maire.

**Présents :** Mme Alexia BOUSQUET Maire, M. Francis LEDOUX 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme Emeline PAGÈS 2<sup>ème</sup> adjoint, Mme Evelyne ROUANET, Mme Martine BOUSQUET, M. Cédric GARCIA, M. Daniel MOREAU, Simon SAFFORES, M. Adrien STOLDICK.

**Excusés et ayant fourni procuration :** Mme Nadège BOUYSSSE (ayant donné procuration à Mme Alexia BOUSQUET)

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Mme Evelyne ROUANET

### **Communauté de communes LRS :**

Madame le Maire présente le rapport d'activité 2019 de la communauté de communes.  
A l'unanimité, le conseil approuve ce rapport d'activité.

### **Attribution indemnité percepteur :**

Madame le Maire informe le conseil d'une attribution d'un montant de 27.58€ qui est allouée au percepteur pour la gestion de la commune.  
A l'unanimité, le conseil approuve cette attribution.

### **Renouvellement contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2021-2024**

Madame le Maire informe le conseil de la proposition de renouvellement du contrat groupe d'assurance.  
A l'unanimité, le conseil approuve ce renouvellement.

### **Relais d'assistante maternelle itinérant**

Madame le Maire présente aux conseillers la possibilité de faire venir sur la commune un relais d'assistante maternelle itinérant afin de pouvoir proposer des moments de partage et d'échange avec les enfants. Les assistantes maternelles sont en lien avec la coordinatrice de notre intercommunalité.

A l'unanimité, le conseil approuve cette possibilité.

### **Notre Dame de Fatima**

Après discussion sur la rénovation de la céramique, le conseil municipal souhaite un devis plus détaillé afin de pouvoir réellement se rendre compte du travail réalisé.

## **Travaux**

- Terrain COMBA : Emeline PAGÈS explique au conseil les travaux à prévoir et présente les premiers devis
  - o Kiosque :
    - Végétalisé ou couvert ?
    - Peint ou trempé
  - o Point d'eau ?

Après ces propositions, elle refera le point afin de proposer un projet d'ensemble avec les derniers devis.

- La Janardarié : Mme le Maire propose qu'un stationnement soit réalisé au niveau du four à pain. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Point d'eau : un point d'eau communal situé non loin d'une habitation privée doit être déplacé au four à pain. De plus, elle propose de remettre de la terre derrière le four afin d'harmoniser l'ensemble. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

## **Gens du voyage**

Mme le Maire informe le conseil qu'un arrêté a été pris afin d'interdire l'installation des gens du voyage sur l'ensemble de la commune.

## **Marquage au sol**

Une proposition est faite pour matérialiser au sol les places de parking en face du bâtiment des HLM afin de sécuriser le stationnement des véhicules.

Il est proposé la même chose à côté du four à pain.

## **Adressage :**

Suite à l'enquête publique du 20 au 30 juillet 2020 pour la nomination des voies d'adressage, le conseil municipal souhaite qu'un courrier soit envoyé aux propriétaires de la commune afin de les informer du changement et de leurs nouvelles adresses avec numéro d'habitation.

## **Chemin de randonnée**

Une étude est en cours pour la mise en place de chemins de randonnée sur la commune. L'étude viendrait se rajouter au chemin existant sur Sorèze pour rejoindre Saint-Amancet.

## **Achat masques enfants de la commune**

Suite au nouveau protocole sanitaire et afin d'aider les administrés, Mme le Maire propose l'achat de masques pour les enfants.

Le conseil municipal accepte l'achat de 110 masques enfants.

La séance est levée à 23h

<b>NOM PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>PROCURATION A</b>
BOUSQUET ALEXIA		
LEDOUX FRANCIS		
PAGES EMELINE		
IMART JEAN-LUC		
ROUANET EVELYNE		
SAFFORES SIMON		
GARCIA CEDRIC		
MOREAU DANIEL		
BOUYSSSE NADEGE		
BOUSQUET MARTINE		
STOLDICK ADRIEN		